BULLETIN D’INSCRIPTION

A LA RESTAURATION SCOLAIRE 2022/2023

**A ENVOYER AVANT LE 31 AOÛT 2022**

**A remplir uniquement pour les nouveaux dossiers**

**Nom de l’Etablissement scolaire**:

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Nom de l’enfant scolarisé | Prénom de l’enfant | Sexe | Date de naissance | Classe |
|  |  |  |  |  |
| Nom des frères ou soeurs scolarisés | Etablissement scolaire |
|  |  |
| Responsable légal 1 (payeur par défaut) | Responsable légal 2 |
| Nom : | Nom : |
| Prénom :  | Prénom :  |
| Date de naissance : | Date de naissance : |
| Qualité : père / mère / beau-père / belle-mère / autre :  | Qualité : père / mère / beau-père / belle-mère / autre : |
| Situation de famille : Marié(e) ⬜ Pacsé(e) ⬜ Célibataire ⬜ Divorcée ⬜  Vie maritale ⬜ Garde alternée ⬜ |
| Adresse : | Adresse :  |
| Téléphone domicile : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Portable : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Email : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ | Téléphone domicile : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Portable : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Email \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |
| Numéro CAF :  | Observation : |

Jours de fréquentation de la restauration scolaire  à partir *du 1er septembre*

LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI

**□ □ □ □ □**

***Date de début de fréquentation si différente de la rentrée* : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

Pour information, votre enfant sera inscrit pour l’année scolaire, pour des jours fixes soit 1, 2, 3, 4 ou 5 jours par semaine. La modification de l’inscription ne peut être accordée que par la Caisse des Ecoles et seulement en cas de changement de situation familiale. Elle devra être formulée via votre portail dans l’espace communication ou par mail à l’adresse administration@cde7.fr.

Les absences pour convenance personnelle ; la modification non signalée par la famille par mail à la Caisse des Ecoles, ou tout départ prématuré en vacances ne peut donner lieu à un remboursement.

***TARIFICATION***

Pour obtenir un tarif réduit, joindre les pièces justificatives suivantes **:**

* Le livret de famille ou acte de naissance ;
* **Si vous êtes allocataire de la CAF** : attestation CAF datant de moins de 3 mois sur laquelle figure votre QF ;
* **Si vous n’êtes pas allocataire de la CAF ou si votre quotient familial n’est pas disponible** : l’avis d’imposition 2021 sur les revenus de 2020, (de toutes les personnes vivant au foyer) ou forfait réel simplifié ou bilan comptable de l’année 2020 (artisans, commerçants, professions libérales) ;
* **Si vous n’êtes dans aucun des cas précédents, tout autre justificatif de ressources du foyer ;**
* Pour les parents divorcés, photocopie du jugement de divorce ou de la décision organisant la garde (uniquement pour les premières demandes), ainsi que le planning de garde**.**

**En fonction du dossier, des documents complémentaires peuvent éventuellement vous être demandés.**

Si les justificatifs ne sont pas joints à votre bulletin d’inscription, le tarif 10 sera appliqué automatiquement sur la facture de septembre/octobre 2022 sans effet rétroactif.

**Aucun dossier ne sera traité après les dates mentionnées ci-dessus. Le tarif 10 sera appliqué à la facturation septembre/octobre, sans effet rétroactif.**

**Tout dossier retardataire est traité pour la facturation de novembre/décembre.**

Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé de la Caisse des Ecoles. Elles sont destinées à la Caisse des Ecoles et à la Ville de Paris pour l’inscription, la tarification, la facturation et le règlement des services et prestations proposés aux familles et, anonymisées pour un usage statistique les concernant. Elles sont conservées pendant toute la durée de la scolarité de(s) l’enfant(s).

Conformément au règlement général sur la protection des données, vous bénéficiez d’un droit d’accès, de rectification ou d’effacement ainsi qu’un droit d’opposition. Pour toute information complémentaire, adressez-vous au responsable de traitement de la Caisse des Ecoles.

Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez exercer votre droit d’accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant la Caisse des Ecoles 116 rue de Grenelle – 75007 PARIS ou par mail **administration@cde7.fr**.

En cas de contestation avec une décision sur votre dossier auprès de la Caisse des Ecoles, vous pouvez exercer un recours gracieux auprès du Médiateur de la Ville de Paris en complétant le formulaire disponible sur le site <https://mediation.paris.fr> ou par courrier postal à « Médiateur de la Ville de Paris – 1 place Baudoyer 75004 PARIS. Vous avez la possibilité également de prendre rendez-vous avec un médiateur de votre Mairie.

En cas de désaccord avec le Médiateur, vous pouvez vous adresser au Tribunal Administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de la date de réception du courrier précisant que la médiation est terminée.

J’accepte d’être contact(é) par la Caisse des Ecoles par mail. En aucun cas, mon adresse sera communiquée à un tiers :

OUI 🞎 NON 🞎

*A défaut de réponse, la case oui sera automatiquement cochée.*

*Je reconnais avoir eu connaissance du règlement de la restauration scolaire applicable dans le 7ème arrondissement et l’accepte sans réserve.*

 Paris, le Signature

**116, rue de Grenelle - 75340 Paris Cedex 07 - Tél. 01.45.51.35.99 - Fax 01.45.56.01.55 – Mail administration@cde7.fr**